



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 27 octobre 2009

Pleins feux sur les talents creillois !

La ville de Creil organise la soirée des « Talents Creillois 2009 » pour encourager et valoriser les réussites, les actions exemplaires des Creilloises et Creillois de toutes les générations

Vendredi 18 décembre 2009

à 18h

Théâtre de la Faïencerie

Qui peut participer ?

- toute personne physique ou morale,
- seule ou en groupe,
- mineure ou majeure,
- œuvrant ou résidant sur le territoire de la commune de Creil,
- ayant accompli une action exemplaire ou ayant participé au rayonnement de Creil
- dans l'une des six catégories citées ci-après.

Dans quelle catégorie ?

Six catégories ont été choisies par le jury :

- solidarité,
- culture,
- sport,
- économie,
- éducation/formation,
- éco-citoyenneté.



Comment participer ?

- **Télécharger le bulletin d'inscription** sur le site de la ville www.mairie-creil.fr . Il sera également diffusé dans toutes les boîtes aux lettres de la ville et dans tous les lieux municipaux (mairies annexes, sites culturels, hôtel de ville, CCAS...).
- Remplir le bulletin pour **déposer sa propre candidature** ou **proposer la candidature d'un Creillois** ou d'une Creilloise que l'on souhaite voir récompenser.
- **Renvoyer le bulletin** rempli par mail à l'adresse jaidutalent@mairie-creil.fr ou bien le déposer dans les lieux suivants :
 - ✓ hôtel de ville,
 - ✓ mairies annexes,
 - ✓ maison creilloise des associations,
 - ✓ service prévention médiation,
 - ✓ bureau Information jeunesse et Point information jeunesse,
 - ✓ médiathèque,
 - ✓ centre communal d'action sociale.

Quelles récompenses ?

Des récompenses seront attribuées à tous les lauréats pour les encourager et les soutenir dans leurs actions. Elles seront remises à l'occasion de la soirée « Les talents creillois 2009 » le 18 décembre prochain.

En vous remerciant de diffuser l'information et d'encourager les Creillois à s'inscrire.

Contact : Stéphanie POISSON 03.44.29.50.58 stephanie.poisson@mairie-creil.fr